

LES INSERTIONS DE CONSTRUCTIONS À VERBE FINI DANS LA CHAÎNE PARLÉE : STRUCTURES SYNTAXIQUES ET MODES DE RÉALISATION

Jeanne-Marie DEBAISIEUX

Atilf/UMR7118 CNRS - Nancy Université
Jeanne-Marie.Debaisieux@univ-nancy2.fr

RÉSUMÉ

L'article se propose d'analyser des constructions en apparence similaires dans lesquelles une construction verbale vient interrompre une autre construction verbale ou une succession de constructions verbales. L'étude aboutit à distinguer deux grands types d'insertions, les parenthèses et les constructions incidentes, sur la base des propriétés structurelles des constructions (syntaxe externe et syntaxe interne) et de leurs modes de réalisation. Un troisième type apparaît qui ne relève pas d'une analyse en insertion mais est lié à des phénomènes de linéarisation de constructions syntaxiques ou de configurations macro-syntaxiques. L'analyse porte sur plus de 400 exemples extraits de corpus oraux.

ABSTRACT

This article sets out to analyse constructions that seem to be similar in nature in which one verbal construction interrupts another one. The study leads us to distinguish two major types of insertions, on the basis of the structural properties of the constructions ('internal' and 'external' syntactic considerations) and the ways in which they are realised. A third type is also discussed; although this is not covered by insertion analysis, it is linked to phenomena connected with the linear nature of syntactic constructions and macro-syntactic configurations. The study looks at 400 examples taken from oral corpora.

INTRODUCTION

Malgré la grande diversité terminologique qui caractérise les études sur les constructions verbales insérées, on peut définir une notion d'insertion prototypique dont les traits caractéristiques peuvent être résumés par la citation suivante :

Une construction verbale noyau avec ou sans regroupement, qui interrompt le déroulement d'une autre construction verbale [...] [ou] une succession de constructions verbales. (Blanche-Benveniste & al., 1990, 147-149)

On pourrait penser que les exemples ci-dessous relèvent de cette même définition¹ :

- (1) *est-ce que nous sommes je lance le débat du même coup hein est-ce que nous sommes euh prêts* [retraites]
- (2) *quand l'accouchement est déclenché parce que c'était le cas de ma sœur c'est plus douloureux ou pas* [sage-femme]
- (3) *enfin on aurait pu faire mieux comme on dit - pour y aller -* [crfp]
- (4) *et tout le monde a cru qu'en fait comme c'était un chapiteau euh qui était euh qui avait été juste monté pour l'occasion on avait cru qu'il y avait comme il pleut beaucoup à Auch - que il y avait une sorte de qu'il y avait le chapiteau qui avait été euh - craqué* [crfp]

L'objectif de cet article est de montrer que cette apparente similarité recouvre trois types de constructions. Pour ce faire, l'analyse portera successivement sur l'étude des propriétés structurelles des constructions insérées² et sur leur mode de réalisation. Cette distinction entre ce qui relève du statut syntaxique des constructions et ce qui relève de faits de linéarisation permettra de compléter la description des structures verbales insérées en français parlé. L'analyse portera sur environ 400 constructions extraites de différents corpus oraux³. Le cadre d'analyse est celui de la macro-syntaxe, tel que développé dans Blanche-Benveniste & al. (1990), Deulofeu (2003) et Debaisieux (2007).

1. CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DES CONSTRUCTIONS INSÉRÉES

Ces caractéristiques relèvent de deux domaines. Le premier concerne la syntaxe externe des constructions, c'est-à-dire la relation syntaxique entre la construction insérée et son contexte d'apparition. Le second domaine relève de la syntaxe interne, c'est-à-dire de la composition en termes catégoriels des constructions insérées.

1 Cf. Debaisieux & Martin (à par.), pour une extension de la notion de noyau à des constructions introduites par des conjonctions de "subordination".

2 Je rappelle que le terme est entendu au sens large puisque l'analyse peut être étendue aux cas où la construction insérée se situe entre deux constructions verbales complètes et constitue alors ce que Berrendonner (1993) nomme des "parenthèses textuelles".

3 Les exemples sont extraits de deux corpus : le Corpus de Référence du Français Parlé (Equipe Delic – U. de Provence) noté [crfp] et un corpus en cours de constitution grâce à la collaboration des étudiants de l'université de Nancy II, que je remercie ici. Ces exemples portent des noms divers. L'ensemble constitue un peu moins d'un million de mots.

1.1. Syntaxe externe des constructions

1.1.1. Autonomie syntaxique des constructions

C'est un des rares points qui fasse accord. Comme le souligne Kaltenböck (2007, 35) :

The syntactic independence of PCs [Parenthetical Clauses] can be demonstrated with a number of tests which show that they do not participate in syntactic processes and hence do not form a syntactic unit with their hosts⁴.

L'autonomie syntaxique des constructions, qu'elles soient ou non introduites par une conjonction peut être ainsi mise en évidence par leur comportement face aux tests de rection. Ainsi dans (5) et (6), la construction insérée n'est pas proportionnelle à une proforme, (a), ne peut être extraite sous *c'est...qu-...*, (b), ne peut être mise en contraste, (c), ni modifiée par un adverbe paradigmatissant, (d) :

- (5) *quand mon mari allait sauter parce qu'il était parachutiste quand mon mari allait sauter euh le matin il me disait ben tiens je m'en vais aujourd'hui je saute tu pourras nous regarder [parachutiste]*
- (6) *je voyais ce matin je re- je regardais je je naviguais sur le Web comme on dit [journaliste]*
- (5a) *?quand mon mari allait sauter à cause de ça*
- (6a) *?je regardais je je naviguais sur le Web de telle manière*
- (5b) *?c'est parce qu'il était parachutiste que quand mon mari allait sauter quand mon mari allait sauter*
- (6b) *?c'est comme on dit que je naviguais sur le web*
- (5c) *?quand mon mari allait sauter non pas parce qu'il était parachutiste mais parce qu'il en avait envie euh le matin il me disait ...*
- (6c) *?je naviguais sur le Web non pas comme on dit mais comme on le crois*
- (5d) *?quand mon mari allait sauter justement parce qu'il était parachutiste*
- (6d) *?je naviguais sur le Web justement comme on dit*

1.1.2. Contraintes de placement

Les constructions non introduites ou introduites par *parce que* ou *puisque*, désormais appelées insertions de type 1, ne connaissent qu'une seule contrainte d'ordre : elles ne peuvent être antéposées. Ce qui peut être interprété en termes pragmatiques. Ayant une valeur générale de commentaire sur le discours, leur apparition nécessite qu'un élément de discours ait été réalisé. Hormis cette contrainte, elles peuvent s'insérer en des points variés et même inattendus : par exemple, entre une préposition légère et son régime

4 Pour le français, voir sur ce point Marandin (1999).

(cf. Marandin, 1999), cf. (7) ou à l'intérieur d'un mot, cf. (8) et il paraît impossible de déterminer leur place en termes micro-syntaxiques⁵.

- (7) *donc quand j'ai commencé à moi c'étaient les poissons j'ai commencé à chercher* [fossiles]
 (8) *il a dit maintenant tu vas mettre la mitr- parce que tu sais c'est pas tout le monde qui sait mettre une mitrailleuse en marche euh tu vas mettre la mitrailleuse là-bas* [guerre]

En revanche, les constructions introduites par *si* et *comme*, ou insertions de type 2, peuvent être situées en tête ou en fin d'énoncé comme en (9) et (10). Ce qui les oppose aux constructions précédentes de façon nette.

- (9) *donc comme je vous ai dit on trouve différentes huiles des pays de la Méditerranée* [crfp]
 (10) *je voyais ce matin je re- je regardais je je naviguais sur le Web comme on dit* [crfp]

Lorsqu'elles se situent à l'intérieur d'un énoncé, elles s'insèrent le plus souvent à la frontière de constituants majeurs :

- (11) *je n'avais qu'une hâte c'était de pouvoir me m'en me - me lancer dans le boulot comme on dit - sans nuire à mes frères et sœurs* [crfp]

On peut trouver quelques exemples où l'insertion se situe à l'intérieur d'un constituant, mais le cas est loin d'être majoritaire. On relève ainsi 3 exemples de ce type sur 73 occurrences de *comme on dit* dans le corpus de travail.

1.2. Syntaxe interne des constructions

Les insertions de type 1 peuvent être constituées d'une construction verbale simple (12), ou de plusieurs constructions coordonnées, juxtaposées ou emboîtées (13) et (14) :

- (12) *la première phase tu apprends tout ce qui est la physiologie pour tout savoir de l'accouchement et cætera bon c'est c'est un raccourci tu vois alors que quand tu es dans la deuxième phase tu commences à apprendre les pathologies* [sage-femme]
 (13) *c'est ça ressemble à la fois + à un bidonville tout à fait classique euh bon il y en a plus tellement en France donc c'est difficile de de euh de se rendre compte mais enfin de des des images de bidonville qu'on peut voir à la télé ou dans les journaux et en même temps euh à un quartier populaire + de n'importe quelle grande ville de grande métropole d'un pays du tiers monde* [Chili]
 (14) *il disait pourquoi - au lieu de faire la guerre - euh au patois - puisque on l'appelait ainsi cette merveilleuse langue qui a mille ans de littérature beaucoup plus que le français comme chacun le sait peut-être pas - euh - pourquoi au lieu de faire la guerre au patois pourquoi ne ne met-on pas les deux langues en parallèle* [crfp]

5 Cf. Debaisieux & Martin (à par.) pour une analyse détaillée de ce point.

Elles ne sont pas limitées à un schéma canonique de construction verbale du type {Sujet + Verbe + Complément} et peuvent être le lieu de *main clause phenomena* (Green, 1976). On relève ainsi dans (15) un effet de focalisation par l'antéposition du complément valenciel *dans une zone touristique* :

- (15) *alors là pareil au Portugal - euh c'est pas vraiment enfin dans une zone touristique j'ai été remarqué hein donc c'est pas bien difficile euh de bosser* [Portugal]

Elles peuvent, à l'instar des constructions "principales", être le siège de contrastes de modalités. Dans l'exemple suivant, l'insertion présente ainsi une assertion à modalité négative, *pas le bonnet*, suivie d'une assertion à modalité affirmative, *la caillette* :

- (16) *il y avait un morceau c'é- c'était le bonnet qu'on appelait pas le bonnet la caillette c'était pas bien beau alors les gens en voulaient pas* [guerre]

Elles peuvent également présenter une modalité non assertive. L'exemple (17) présente une modalité interrogative et (18) une modalité exclamative soulignée par la présence d'*alors* :

- (17) *donc euh le mont c'est euh comment ça s'appelle euh je sais qu'il y a la montagne Pelée euh en Martinique + là c'est la Soufrière ouais* [voyage]
- (18) *les Espagnols alors quand on voulait les faire enrager parce qu'alors les Espagnols eux ils étaient flegmatiques ils restaient des journées entières allongés dans des salles de classes à rien faire et alors pour les faire enrager on leur disait Arriba España Viva Franco* [RAIM]

Les insertions de type 1 ont donc des possibilités de "modulations énonciatives" (Creissels, 2006, 191) équivalentes à celles d'une construction verbale fonctionnant de façon autonome.

En revanche, les insertions de type 2 se caractérisent par une syntaxe interne fortement contrainte. Les verbes relevés sont essentiellement des verbes de paroles et les emplois de *dire* sont extrêmement majoritaires (41 exemples sur 73 constructions introduites par *comme*, 100 exemples sur 108 constructions introduites par *si*). Les insertions se présentent sous forme de constructions verbales simples, cf. (19) dont certaines sont fortement routinisées, cf. (20) :

- (19) *les vieux ris- b- briscards comme on dit hein quand on a l'occasion hein euh* [crfp]
- (20) *euh et des huiles beaucoup plus puissantes vont davantage s'adapter ou se marier si je puis dire - avec des produits* [crfp]

A l'instar des incises de discours rapporté, les insertions de type 2 présentent des phénomènes d'inversion du sujet :

- (21) *il y a un lien comme dit Bourdieu - entre - la position - et la prise de position -* [crfp]

Contrairement aux insertions de type 1, les insertions de type 2 ne peuvent

être l'objet d'aucune modulation énonciative, comme le montre l'impossibilité de (22) :

- (22) ?*euh et des huiles beaucoup plus puissantes vont davantage s'adapter ou se marier est-ce que je peux dire - avec des produits* [ex. modifié à partir de (20)]

Du point de vue de la syntaxe interne, les deux types d'insertion se distinguent nettement. Les premières possèdent de fait toutes les caractéristiques d'un acte de langage autonome. Cette autonomie est soulignée par leur statut discursif et informationnel. Même si elles ne participent pas à la ligne principale du discours, les insertions de type 1 véhiculent des informations *open to challenge* (Givón, 1982), c'est-à-dire des informations soumises à débat et susceptibles d'être infirmées ou confirmées par l'interlocuteur. On peut ainsi imaginer à partir de (23) un enchaînement qui porte sur l'insertion :

- (23) *j'ai amené des affaires d'hiver - des affaires euh d'été - plus euh à cette époque j'avais j'étais en maîtrise il me restait le mémoire à faire plus euh donc euh - les livres tout ce qu'il me fallait pour faire mon mémoire là-bas* [Portugal]

Il paraît difficile en revanche de faire porter l'enchaînement sur les insertions de type 2, comme le montre la difficile acceptabilité de (24b) en regard de (24a) :

- (24) *j'ai eu un bol relativement insolent puisque j'étais à quelques jours d'être d'être libéré de mes obligations militaires comme on dit* [journaliste]
 (24a) *ah oui tu as raison, c'était du bol*
 (24b) ?*ah oui tu as raison c'est comme cela qu'on dit*

Les insertions de type 2 ne peuvent, en effet, être assimilées à un acte de langage autonome et ne participent pas de la valeur de vérité de l'énoncé dans lequel elles apparaissent⁶. La différence de statut entre les deux types d'insertion est également révélée par leurs modes de réalisation distincts.

2. MODE DE RÉALISATION DES “INSERTIONS”

Le terme “mode de réalisation” recouvre les phénomènes d'encadrement, c'est-à-dire la reprise de la construction interrompue après l'insertion et les marques de rattrapage, c'est-à-dire la façon dont se signale, après l'insertion, le retour à la ligne principale du discours.

2.1. Les phénomènes de reprise

Les insertions de type 1 peuvent être marquées à droite par la reprise du constituant ou d'une partie du constituant figurant avant la parenthèse. Ce phénomène, nommé *backtracking*⁷ dans les travaux anglo-saxons, constitue

6 Potts (2003), cité par Blakemore (2006, 1672), signale que ce qu'il nomme *parentheticals*, “are rarely used to express controversial propositions or main theme of a discourse”.

7 Dehé & Kavalova (2007, 2) définissent ainsi le *backtracking* : “repetition of some

une sorte de marquage iconique des limites de l'insertion et souligne le retour à la ligne principale⁸. Ce phénomène demanderait une analyse spécifique. Je me contenterai de noter ici qu'il semble plus fréquent lorsque l'insertion est introduite par *parce que*⁹ et qu'il ne peut être strictement associé à la longueur de l'insertion¹⁰. On relève en effet dans les corpus des exemples tels que (25) où la parenthèse courte est encadrée par un phénomène de reprise et des exemples tels que (26) où le retour à la ligne principale après une parenthèse longue s'effectue sans reprise :

- (25) *quand mon mari allait sauter **parce qu'il était parachutiste** quand mon mari allait sauter euh le matin il me disait ben tiens je m'en vais aujourd'hui je saute [parachutiste]*
- (26) *L1 il y a quelqu'un je sais **plus qui c'est qui m'a dit ça ça doit être un monsieur que je suis allé voir à Mézel qui est né en vingt neuf donc il est encore une jeune génération hein** L2 hum
L1 qui quand il est arrivé à l'école ne parlait que patois qui jusqu'en soixante dix-sept a parlé pratiquement tout le temps parlé patois [patois]*

En revanche les insertions de type 2 ne sont que marginalement encadrées par des reprises¹¹. Le phénomène apparaît en outre dans des exemples où l'insertion ne respecte pas les frontières de constituants. Ainsi dans (27) l'insertion se situe entre un clitique et un verbe, elle se réalise en (28) entre l'adjectif antéposé et le nom :

- (27) *et tu commences à le **si tu veux** à le - à le travailler [cheval]*
- (28) *Il avait des grandes euh **comme on dit** grandes gueules [guerre]*

L'apparition du phénomène semble être lié à un point d'insertion inattendu dans le cas des insertions de type 2. Ce trait n'est pas vérifié pour les insertions de type 1.

2.2. Les limites des parenthèses

En ce qui concerne les insertions de type 1, le signal de rattachement à la ligne discursive principale est le plus souvent souligné par la présence d'éléments comme *et*, *mais*, *alors*, *donc* qui servent à marquer "la relance [ou] la continuation thématique" (Delomier & Morel, 1986, 150) avec la construction qui précède l'insertion.

part of the frame utterance after an interpolation, leading back to the main proposition".

8 Sur ce point, voir l'article de Richard & Lebot (ici même).

9 Le phénomène touche 18 insertions sur les 67 introduites par *parce que*, 4 insertions sur les 21 introduites par *puisque*, et 12 insertions sur les 71 dites "non introduites".

10 Dehé & Kavalova (2007, 8) signalent que pour Biber (1999, 1067 sq.) "it is distinctively longer parentheticals which pressure on the temporary memory of the hearer and backtracking is called upon to ease the processing of the utterances".

11 On relève 11 exemples sur 177 insertions introduites par *si* et 3 exemples sur 70 insertions introduites par *comme*.

- (29) *quand ça s'est remis en route qu'on a réussi à remettre les rails en route et tout parce que comme il y avait plus rien il y avait plus de rails il y avait tout il fallait construire alors là ça a marché à une vitesse vertigineuse [institutrice]*

Nous n'avons relevé aucun exemple de marques de raccrochage pour les insertions de type 2.

Ces différences peuvent être interprétées en termes discursifs. L'insertion de type 1 constitue un acte de langage autonome qui possède sa propre force illocutoire. Dans la plupart des cas, elle entre dans un ensemble discursif de type "discours + glose sur le discours". On peut donc la considérer comme unité de discours insérée dans une autre unité de discours.

L'insertion de type 2 ne constitue pas en revanche une séquence discursive de type glose sur le discours mais fonctionne plutôt comme un commentaire modal sur le statut épistémique ou évidentiel de l'énoncé. Elle ne manifeste aucune des caractéristiques formelles (paradigme de types de constructions, marques explicites de modalités d'énoncé) qui soulignent l'existence d'une force illocutoire autonome. Elle ne constitue pas un acte de langage.

3. PARENTHÈSES VS CONSTRUCTIONS INCIDENTES

Les insertions de type 1 constituent de vraies parenthèses : elles possèdent toutes les caractéristiques des énonciations autonomes : syntaxe complexe, force illocutoire propre, et peuvent donner lieu à des développements discursifs qui constituent des programmes spécifiques. Les insertions de type 2 ont un statut proche des constructions incidentes et sont canoniquement dans la ligne discursive principale. Leur interprétation est spécialisée et leur syntaxe contrainte¹². Elles constituent une sous-catégorie d'"incidents" au sens de Marandin (1999), dont les caractéristiques qui sont encore à explorer sont proches des constructions verbales de type *je crois, je pense*, décrites en termes de *Reduced parenthetical clauses* par Schneider (2007). Elles partagent avec ces dernières les propriétés suivantes :

These expressions [...] are inserted into or adjoined to the end of the sentence in a way similar to sentences adverbs. They are related to the host only by adjacency and by the fact their missing argument can be recovered from the host. [Schneider, 2007, 77]

4. LES AUTRES TYPES D'INSERTIONS

L'analyse des corpus met au jour certains types d'insertions qui se réalisent selon des modalités en apparence similaires aux parenthèses. Ces insertions sont de deux grands types.

4.1. Des constituants non régis

L'exemple (30) présente une construction en *comme* qui interrompt une autre construction et est encadrée par une reprise lexicale :

12 Cf. Debaisieux & Martin (à par.) pour une analyse des valeurs interactives et du statut prosodique des deux types d'insertion.

- (30) *donc ça nécessite en permanence **comme on est dans une musique qui est - qui est hors code conventionnel - euh rythmiquement mélodiquement - euh ça nécessite en permanence de - de rester concentré sur euh - sur ce qu'on fait*** [crfp]

L'analyse micro-syntaxique de la construction montre qu'il s'agit en fait d'un constituant non régi "associé", fonctionnant comme un banal ajout, inséré entre le verbe recteur *ça nécessite* et le complément valenciel *de rester concentré*. La construction insérée porte sur la construction verbale à laquelle elle apporte une modification sémantique interprétable en termes de cause. En termes de réalisation linéaire, elle occupe cependant une place non canonique par rapport à une tendance statistique observable dans des configurations macro-syntaxiques de type pré-noyau – noyau dans lesquelles la construction introduite par *comme* est habituellement bloquée à gauche (Cappeau & Savelli, 2001) en position pré-noyau. L'exemple (31) montre une situation un peu différente. On y remarque deux constructions insérées, *comme c'était un chapiteau euh qui était euh qui avait été juste monté pour l'occasion* et *comme il pleut beaucoup à Auch* qui sont toutes deux encadrées par des reprises lexicales :

- (31) *et euh et tout le monde a cru et c'était très drôle et et TF1 filmait - et tout le monde a cru qu'en fait **comme c'était un chapiteau euh qui était euh qui avait été juste monté pour l'occasion on avait cru qu'il y avait comme il pleut beaucoup à Auch - que il y avait une sorte de qu'il y avait le chapiteau qui avait été euh - craqué*** [crfp]

La première insertion apparaît bien à une place canonique préverbale dans la subordonnée introduite par *que* : avant le verbe *il y avait*, mais sa longueur éloigne ce dernier du verbe recteur *on a cru*, ce qui retarde le regroupement naturel de la modalité épistémique avec le contenu qu'elle modifie : *on a cru qu'il y avait*. La seconde insertion apparaît, elle, à une place non canonique, puisque qu'elle se situe après le verbe *il y avait*. Dans ces deux exemples, la reprise lexicale permet de reconstituer l'ordre canonique de la configuration macro-syntaxique. Dans (32) : L'effet de décrochage est lié de même au fait que la construction *si il y a quelqu'un quand même de responsable à votre table*, qui est un ajout interprétable en terme de modification sémantique du procès verbal qui précède, s'insère entre le verbe *je voudrais* et son régime :

- (32) *alors je voudrais quand même euh **si il y a quelqu'un quand même de responsable à votre table - hein qu'il fasse quand même un courrier à qui de droit*** [crfp]

La construction présente ainsi, au niveau de la réalisation linéaire, un écart par rapport à un ordre canonique selon lequel, d'après les observations de Blanche-Benveniste & al. (1990), les constructions en *si* sont majoritairement en position pré-noyau. On note qu'il n'y a pas rétablissement par parenthésage de cet ordre canonique.

4.2. Des constituants régis

Les constructions introduites par *quand* dans (33) sont régies par le verbe *aperçois*, comme le montre la manipulation en (33a) :

- (33) *en fait pas vraiment parce que tu t'aperçois que quand tu es assis dans un environnement - et quand tu y es depuis un certain temps - euh comme - le sont généralement les directeurs et les gens qui arrivent dans les directions générales - euh tu t'aperçois que c'est des gens qui euh ont parfaitement intégré le système* [crfp]
- (33a) *c'est quand tu es assis dans un environnement - et quand tu y es depuis un certain temps - euh comme - le sont généralement les directeurs et les gens qui arrivent dans les directions générales - que tu t'aperçois que ...*

Là encore, on observe l'insertion d'un constituant, dont le poids discursif est important, entre le verbe recteur *apercevoir* et la tête du constituant régi *c'est des gens qui euh ont parfaitement intégré le système*. La reprise du verbe recteur après la construction en *quand* permet de rétablir un ordre qui favorise le groupement de deux unités formant une unité sémantique.

Ces faits de reprise lexicale semblent donc liés à la nécessité de reconstituer un ordre canonique permettant un décodage plus immédiat de la structure. Ce même phénomène est absent dans les deux exemples suivants où l'insertion se situe entre le verbe et le sujet :

- (34) *c'est une des seules personnes qui choisit euh euh des voies d'escalade qui même quand on les connaît euh et qu'on les a réalisées une centaine de fois sont ont gardent un caractère aléatoire* – [escalade]
- (35) *le patron quand je suis passé n'était pas là* [job]

Ces exemples ne relèvent donc pas d'une analyse en constructions insérées. Ils ne constituent ni une configuration spécifique, ni une construction syntaxique particulière, mais une réalisation linéaire spécifique de structure "construction verbale/ajout". L'effet de décrochage provoqué correspond à des stratégies de linéarisation des éléments d'une construction ou d'une configuration, que le phénomène de reprise lexicale permet de reconstituer selon le schéma canonique attendu.

CONCLUSION

Le fait d'isoler dans l'analyse les propriétés structurelles des constructions et leurs modalités de réalisation permet de distinguer deux types d'insertions. Le premier type, les parenthèses, constitue une configuration discursive alors que le second, les constructions incidentes, doit être considéré comme une structure syntaxique particulière développant une construction verbale. Les autres phénomènes ont l'apparence de constructions insérées mais relèvent du niveau de la linéarisation de structures "construction verbale/ajout". Cette première analyse doit être prolongée et nécessite la prise en compte d'autres exemples afin d'établir une typologie syntaxique des insertions.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM J.-M. (1990), *Éléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga, coll. Philosophie et langage.
- BERRENDONNER A. (1993), "Périodes", in Parret H. (dir.), *Temps et discours*, Louvain, Presses universitaires, 47-61.
- BLANCHE-BENVENISTE C. & al. (1990), *Le français parlé, études grammaticales*, Paris, Edition du CNRS.
- BLAKEMORE D. (2006) "Divisions of labour: The analysis of parentheticals", *Lingua*, 116, 1670-1687.
- CADDEO S. & TESTON-BONNARD S. (à par.), "La question des parenthèses à la lumière de l'analyse syntaxique - Les données orales", in Richard E. (éd.), *Entre oral et écrit : incise, incidence, parenthèse*, Rennes, P.U.R.
- CAPPEAU P. & SAVELLI M. (2001), "C'est bien comme ça ? Etude des constructions en *comme*", *Recherches sur le français parlé*, 16, 39-62.
- CREISSELS D. (2006), *Syntaxe générale. Une introduction typologique 2 : la phrase*, Hermes Sciences, Paris, Lavoisier.
- DEBAISIEUX J.-M. & MARTIN P. (à par.), "Les parenthèses : étude macro-syntaxique et prosodique sur corpus", in Béguelin M.-J., Avanzi M. & Corminboeuf G. (éds), *La parataxe*.
- DEHE N. & KAVALOVA Y. (2007), *Parentheticals*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- DELAIS-ROUSSARIE E. (2006), "La prosodie des incidents en français", *Cahiers de grammaire*, 30, version non définitive en ligne.
- DELOMIER D. & MOREL M.-A. (1986), "Caractéristiques intonatives et syntaxiques des incisives", *DRLAV*, 34-35, 141-160.
- DEULOFEU J. (1999), "Questions de méthode dans la description morphosyntaxique de l'élément *que* en français contemporain", *Recherches sur le français parlé*, 15, 163-198.
- DEULOFEU J. (2003), "L'approche macro-syntaxique en syntaxe : un nouveau modèle de rasoir d'Occam contre les notions inutiles ?", *SCOLIA*, 16, 77-95.
- GIVÓN T. (1982), "Logic vs pragmatics with human language as the referee: toward an empirically viable epistemology", *Journal of pragmatics*, 6, 81-133.
- GREEN G. (1976), "Main clause phenomena in subordinate clause", *Language*, 52, 382-397.
- KALTENBÖCK G. (2007), "Spoken parenthetical clauses in English. A taxonomy", in Dehé N. & Kavalova Y., 26-52.
- MARANDIN J.-M. (1999), *Grammaire de l'incidence*, ms téléchargeable, <http://www.Ilf.cnrs.fr/fr/Marandin/>.
- MAZELAND H. (2007), "Parenthetical Sequences", *Journal of pragmatics*, 39, 1816-1869.
- POTTS C. (2003), "Conventional Implicatures, a distinguished class of meaning", in Ramchand G. & Reiss C. (eds), *The Oxford Handbook of Linguistic interfaces*, Oxford University Press, Oxford.
- SCHNEIDER S. (2007), *Reduced parenthetical Clauses as Mitigators. A corpus study of spoken French, Italian and Spanish*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.